

Bilan Carbone du projet

Le Bilan Carbone est détaillé en pages 231 et 232 de l'étude d'impact et repris ci-dessous.

Le dégagement de gaz d'échappement d'engins de chantier pendant l'opération de défrichement est à prendre en compte, ainsi que la réduction de la surface boisée en termes de captage de CO₂. Seul ce deuxième point est spécifique au défrichement.

Bilan Carbone du projet de centrale photovoltaïque

Masse de CO₂ libérée par le défrichement

(source : INRA Bordeaux Unité EPHYSE)

Compartiment	Nature du stockage	Masse (t/ha)	Masse totale (55,1ha de strate herbacée, 2,2ha de strate arborée) (t)
Strate arborée	Biomasse des pins	180 à 216	435,6
Strate herbacée	Molinie, Bruyères, Fougères	13 à 18	854,05
Sol	Humus	73 à 110	5041,7
Total écosystème			6 331.3

Masse de CO₂ non stockée par la forêt de Pin maritime *(source : INRA Bordeaux Unité EPHYSE)*

Origine	Nature du stockage	Période de 30 ans	Masse totale (2,2ha) (t)
Photosynthèse	7 t/ha/an	2010 t/ha	462

Cette valeur est ici maximisée car la forêt a subi les événements météorologiques de ces dernières années et en présente encore les dommages (parcelles tempêtées)

Masse de CO₂ évitée par le parc photovoltaïque

Masse totale (t/an)	Masse totale (t) pour 30 ans
11 700	351 000

BILAN GLOBAL	CO ₂ origine écosystème forêt	6 793
	CO ₂ origine photovoltaïque	351 000

Remarques : les masses de C retenues pour chaque compartiment du système sont des valeurs moyennes issues des intervalles de données fournis par le Laboratoire Ephyse de l'INRA de Pierroton

Conclusion : le fonctionnement du parc photovoltaïque sur 30 ans représente environ 50 fois la capacité d'évitement de CO₂ du fonctionnement de l'écosystème forestier défriché.

Le défrichement aura donc un impact indirect temporaire très faible sur le climat et la qualité de l'air.